

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 36 (1907)

Heft: 14

Rubrik: Assemblée de la Société fribourgeoise d'éducation à Estavayer-le-Lac, le 4 juillet 1907 [suite]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bulletin

pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

Abonnement pour la Suisse : 3 fr. — Pour l'étranger : 4 fr. — Prix du numéro : 20 ct.
Prix des annonces : 15 ct. la ligne de 5 centimètres. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. J. Dessibourg,
Directeur de l'Ecole normale, Hauterive-Posieux.

Pour les annonces, écrire à M. R. Chassot, 8, rue Grimoux, à Fribourg,
et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à l'Imprimerie Saint-Paul,
Avenue de Pérolles, Fribourg.

SOMMAIRE : *Assemblée générale de la Société fribourgeoise d'Education à Estavayer-le-Lac. — Quelques notes sur les excursions scolaires. — Rapport sur l'administration de la Caisse de retraite (suite et fin). — Conférence régionale du corps enseignant gruyérien. — Un traité inédit d'Archimède. — Chronique scolaire. — Avis.*

ASSEMBLÉE

DE LA

SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION

à Estavayer-le-Lac, le 4 juillet 1907.

(Suite)

M. le conseiller d'Etat Python, directeur de l'Instruction publique.
— Je ne veux pas excercer la moindre influence sur le choix des membres du Comité de la Société fribourgeoise d'Education, mais je voudrais cependant mettre en garde l'assemblée contre la tendance à appeler tous les inspecteurs à en faire partie. Si tous les inspecteurs scolaires sont du Comité de la Société, ce dernier a un caractère trop officiel. J'estime qu'il serait bon que quelques

instituteurs ou d'autres personnes qui s'occupent d'éducation puissent être appelés à y siéger. (*Applaudissements.*) Il va sans dire que je ne m'oppose pas à la nomination de M. Barbey, inspecteur de la Veveyse, au sein de votre Comité ; mais j'attire votre attention sur la tendance que je viens de signaler, et qui pourrait devenir..... dangereuse à un moment donné. (*Rires.*)

M. le Président. — La manière de voir de M. le Directeur de l'Instruction publique contrarie un peu nos plans... (*Rires.*)

M. le conseiller d'Etat Python. — Ce que je viens de dire s'applique à l'avenir et ne doit pas influencer votre choix en cet instant.

Un instituteur de la Veveyse. — Je me permets d'insister pour la nomination de M. l'inspecteur Barbey, comme membre du Comité.

* * *

Aucune autre proposition n'étant faite, il est procédé au vote.
A l'unanimité, M. Jules Barbey, inspecteur de la Veveyse, est nommé membre du Comité.

(*Applaudissements.*)

TÉLÉGRAMMES

M. le Président donne lecture du télégramme à M. le révérend chanoine Quartenoud :

« L'assemblée générale de la Société fribourgeoise d'éducation exprime à M. Quartenoud, son ancien président, ses vives et respectueuses condoléances. »

La proposition de *M. le Président* d'envoyer un télégramme à S. G. Monseigneur Deruaz est saluée par de vives acclamations. Il est adressé à Sa Grandeur le télégramme suivant, rédigé par M. le Directeur de l'Ecole normale :

« L'assemblée générale de la Société fribourgeoise d'Education prie Mgr Deruaz d'agréer ses sentiments de filiale vénération. Tous ses membres donnent à Sa Grandeur l'assurance de leur inaltérable attachement à la cause de l'éducation chrétienne. »

Monseigneur a répondu télégraphiquement par les bienveillantes paroles ci-après :

« Assemblée générale
Société fribourgeoise d'Education,
Estavayer-le-Lac.

L'Evêque du diocèse remercie la Société fribourgeoise d'Education de sa dépêche et lui envoie sa bénédiction la plus large. Que ses membres se souviennent toujours de la grandeur de leur mission et du dévouement que doit toujours montrer l'instituteur chrétien.

JOSEPH, Evêque. »

LA SÉANCE D'ÉTUDE

Il est 11 heures 10 minutes.

M. le Président. — Je tiens à vous faire part d'un vœu du Comité. Nous devons observer que le temps dont nous disposons est malheureusement très limité. Nous n'avons qu'une petite heure pour discuter les conclusions du rapport général sur la question mise à l'étude : *La méthode nouvelle d'enseignement de la géographie ; adaptation de cette méthode aux trois degrés de l'école primaire.*

Je me permets de vous inviter à être brefs ; je fais surtout appel aux instituteurs et aux institutrices que je prie de prendre une part active à la discussion. J'invite aussi les personnes très compétentes, qui nous font l'honneur d'assister à notre séance, à vouloir bien nous apporter le concours de leur haute expérience.

Je donne la parole au rapporteur général, M. L. Bonfils, maître à l'Ecole régionale de Dompierre, pour la lecture de ses conclusions.

(Pour donner plus d'unité au compte rendu de la séance d'étude, nous croyons opportun de reproduire ici les conclusions du rapport général.)

M. Bonfils, rapporteur.

CONCLUSIONS

1° L'enseignement de la géographie moderne nous oblige :

a) A présenter à l'enfant des faits concrets, directement observés dans le lieu natal et dans le milieu géographique environnant ;

b) A faire voir, par intuition médiate, les lieux qui échappent à son expérience directe, au moyen de reliefs, de vues à vol d'oiseau, de cartes, de croquis, de gravures ou photographies ;

c) A faire comprendre aux élèves le pourquoi des phénomènes observés, qui ont donné à la contrée étudiée sa physionomie spéciale ;

d) A montrer la connexité entre les faits de la géographie physique et ceux de la géographie politique et économique ;

e) A coordonner et comparer les faits dont nous parlons pour en tirer des lois générales ;

f) A appliquer ces lois trouvées à nos études géographiques successives ;

2° La géographie est un moyen d'éducation. Elle est la compagne inséparable de l'histoire. La géographie humaine ne doit pas être un épilogue. Elle a pour fondement la géographie physique ; elle est le support des faits économiques qui sont la règle de la vie moderne. Elle ajoute le témoignage des conditions naturelles et du milieu à celui que les langues et l'histoire fournissent pour la connaissance des sociétés humaines.

3^o La géographie étudie chaque fait dans son évolution et son activité ; elle compare les constatations géographiques entre elles, avec la nature, avec l'homme ; elle les explique.

4^o Matériel d'enseignement :

a) Il faudrait hâter la réforme de nos manuels d'enseignement, les mettre en rapport avec les exigences actuelles ;

b) Chaque école devrait posséder le globe, les planisphères, un relief, les cartes indispensables, une collection officielle de vues du canton, de la Suisse, de quelques sites typiques de notre globe ;

c) La carte murale du canton n'est plus à la hauteur des progrès accomplis. Il est urgent qu'elle devienne le complément intelligent de notre carte fédérale ;

d) Des « vues à vol d'oiseau », un service gratuit de projections lumineuses seraient à établir ;

e) Désirons de meilleures cartes de l'Europe : les unes s'attachent presque exclusivement au relief, d'autres à la partie politique.

5^o La géographie, d'après la méthode de concentration, doit servir de thème à toutes les branches du programme. Les textes géographiques seront aussi utilisés.

6^o La cartographie est nécessaire, mais elle s'adresse moins à quelque main heureuse qu'à l'intelligence. La copie exacte, outre qu'elle prend un temps précieux, fatigue l'élève, l'ennuie, lui donne du dégoût.

7^o En géographie, comme dans tout enseignement, ayons un but bien défini. En premier lieu, visons à l'éducation, faisons tendre nos leçons vers la pratique, formons le cœur des élèves, afin qu'ils aiment leur patrie, qu'ils contribuent à sa prospérité et qu'ils reconnaissent la main toute-puissante de Dieu dans les manifestations extérieures de la création. (*Applaudissements.*)

LA DISCUSSION

M. le Président. — La discussion est ouverte sur les conclusions dont vous venez d'entendre la lecture.

M. l'abbé Dr Singy, rév. curé de Villars-sur-Glâne. — Je ne veux pas parler de méthode, mais simplement de matériel. J'ai constaté, et c'est l'affirmation bien prouvée de plusieurs maîtres, que la plupart des cartes fournies actuellement à nos écoles ne valent pas certaines cartes disparues. On peut prétendre que la carte de l'Europe, la carte planisphère, etc., dont on se sert maintenant dans plusieurs classes, ne valent pas celles qui étaient utilisées précédemment dans nos meilleures écoles primaires et régionales. Si nous établissons un parallèle entre ces cartes dont sont dotées les écoles et la *carte de la Suisse éditée par le Bureau fédéral*, la

comparaison n'est pas soutenable. Ne pourrait-on pas établir toutes ces cartes de la même manière que la carte de la Suisse ? Il faudrait que l'autorité compétente donnât aux commissions scolaires et aux conseils communaux un mandat impératif tendant à leur faire accepter et approuver les listes de matériel scolaire en général et de matériel géographique en particulier, selon les exigences des méthodes. Si l'on tient à réaliser les désirs exprimés dans les conclusions des rapports présentés à nos assemblées, on doit éviter désormais que les commissions scolaires soient en conflit financier avec leurs municipalités et, par conséquent, obliger ces dernières à consentir aux dépenses nécessitées par les progrès des méthodes. J'ai dit. (*Bravos.*)

M. le Président. — Je prie à nouveau Messieurs les membres du corps enseignant primaire de vouloir bien prendre part à la discussion. Nous serions heureux d'entendre leurs opinions personnelles sur cette question de l'enseignement de la géographie.

M. Gustave Gendre, instituteur à Cheiry. — J'ai deux points à souligner dans le rapport. D'abord, j'estime que l'enseignement de la géographie locale est nécessaire non seulement au cours inférieur, mais à tous les degrés de l'école primaire. Il serait très opportun de faire chaque année une course d'étude où le maître expliquerait à ses élèves ce que sont les vallées, les montagnes, etc., que l'on aperçoit d'un point de vue proche de la localité. C'est par le moyen de ces courses géographiques qu'on peut donner à l'enfant une idée exacte de ce que sont les montagnes, les vallées, les glaciers, etc. L'étude approfondie de la géographie locale permet ensuite de procéder par comparaison pour l'étude de la géographie des pays éloignés que les élèves ne peuvent pas visiter et ne verront probablement jamais. Il faut que l'on puisse leur dire : Ce pays est à peu près tant de fois plus grand que la Suisse ; ou : De telle ville à telle autre ville, il y a à peu près tant de fois la distance qui sépare deux autres villes connues, etc.

J'ai également à présenter une remarque à propos de la conclusion 6. « La géographie est nécessaire, mais elle s'adresse moins à quelque main heureuse qu'à l'intelligence. La copie exacte, outre qu'elle prend un temps précieux, fatigue l'élève, l'ennuie, lui donne du dégoût. » La cartographie est du dessin, et le dessin est un langage, or un langage n'est clair que pour autant que les mots employés sont les mots propres, convenant exactement à la pensée de l'auteur. Si les exercices de cartographie ne sont pas nets, pas clairs, je crois que le but proposé n'est pas atteint. Les exercices cartographiques sont utiles, je dirai même nécessaires, mais il faut les simplifier en procédant, ici encore, par gradation. Certains maîtres ont peut-être trop la tendance de faire dessiner entièrement un canton, par exemple : limites, montagnes, rivières, loca-

lités, etc. L'élève ne peut pas du premier jet arriver à dessiner une carte complète du canton étudié. La cartographie doit venir au secours de chaque leçon spéciale de géographie : ainsi, après l'étude des montagnes d'un canton, l'élève tracera les chaînes de montagnes qui viennent d'être signalées sur la carte de la classe ; dans une autre leçon, ce sera le tour de l'hydrographie ; puis viendra la partie politique, etc. Il convient de procéder de la sorte, si l'on veut éviter que la confusion ne se fasse dans l'esprit des élèves. Pratiquée ainsi, la cartographie ne doit ni fatiguer, ni ennuyer l'élève. Elle est plutôt un procédé d'enseignement très attrayant dont nous devons savoir tirer profit. (*Applaudissements.*)

M. le Président. — M. l'instituteur Gendre vient de très bien attacher le grelot au cou des instituteurs. (*Rires.*) J'espère que ses collègues continueront à le faire sonner.

M. Henri Vorlet, instituteur à Villeneuve. — J'ai une remarque à faire au sujet de la conclusion 4, qui est ainsi conçue : « Il faudrait hâter la réforme de nos manuels d'enseignement, les mettre en rapport avec les exigences actuelles. » Ici, il convient de nous mettre bien en face de la réalité. Sommes-nous suffisamment outillés, nous, membres du corps enseignant, pour donner un enseignement géographique tel que le veut l'excellent rapport de M. Bonfils ? Je ne le crois pas. Le manuel de lecture, II^{me} degré, officiellement attribué au cours moyen de nos écoles, par exemple, ne répond absolument pas aux exigences actuelles, surtout pour ce qui concerne les branches civiques. La partie géographique de ce manuel est défectueuse et les détails pratiques et vraiment utiles manquent, tandis que certains passages pourraient être avantageusement retranchés.

Comme conclusion de ce que j'avance, qu'il me soit permis d'émettre un vœu. Je crois qu'il est question d'élaborer un nouveau manuel de lecture II^{me} degré. Je demande que dans la rédaction de ce nouveau livre, on vise à plus de simplicité dans les textes. Celui que nous devons utiliser maintenant est au-dessus de portée des élèves de 9 à 12 ans, et il nous faut un temps considérable pour leur expliquer les chapitres qui traitent particulièrement de l'histoire et de la géographie. Visions donc à plus de simplicité, plus de pratique, surtout dans le domaine de l'agriculture, du commerce et de l'industrie. J'estime qu'il faut faire de la géographie locale au cours moyen et même au cours supérieur, car cet enseignement intuitif de la géographie n'est pas seulement utile aux jeunes élèves, mais aux élèves de tout âge. Pour que le nouveau manuel réponde à tous ces desiderata, j'é mets le vœu qu'il soit fait appel à la collaboration du corps enseignant primaire, à des praticiens de l'école, à des instituteurs et institutrices de carrière. (*Vifs applaudissements.*)

M. *Emile Guillaume*, instituteur à Barberêche. — Je tiens à appuyer le vœu qui est formulé dans la conclusion 4, *litt. d* : « Des « vues à vol d'oiseau », un service gratuit de projections lumineuses seraient à établir. » J'ai eu l'occasion d'expérimenter ce procédé d'enseignement géographique et j'ai pu me convaincre qu'une série de projections lumineuses judicieusement choisies rend de grands services dans l'enseignement de cette branche. Plusieurs collègues peuvent ici corroborer mes dires. Je souhaite donc que ce vœu devienne le plus tôt possible une réalité, et que, par l'intermédiaire de l'autorité compétente, des collections de vues puissent être mises à la disposition des écoles.

A la conclusion 6, il est dit que « la cartographie est nécessaire », mais on ajoute plus loin qu'elle « prend un temps précieux, fatigue l'élève, l'ennuie, lui donne du dégoût ». Je préférerais qu'on dise : « La cartographie est *utile*..., etc. », parce qu'une chose aussi ennuyeuse ne peut pas être nécessaire. (*Rires, bravos.*)

M. *Antonin Bondallaz*, instituteur à Fribourg. — M. Bonfils a insisté sur l'importance de la géographie physique à l'école primaire. J'estime aussi que des notions sur la topographie de chaque pays sont très utiles pour le développement des facultés de l'enfant, en particulier le jugement et l'esprit d'observation. Toutefois, je crois qu'il faut accorder la place d'honneur à la géographie que j'appellerai la géographie économique, c'est-à-dire la géographie industrielle et commerciale. Les enfants qui fréquentent actuellement nos écoles, les garçons spécialement, deviendront plus tard, les uns des paysans, d'autres, des industriels ou des commerçants, d'autres enfin occuperont des emplois dans les chemins de fer, dans les postes ou les télégraphes, etc. Ils auront souvent l'occasion de tirer profit des connaissances de géographie qu'ils auront acquises à l'école primaire. Je crois donc qu'à l'école primaire on doit attirer l'attention des élèves surtout sur la géographie industrielle et commerciale, qui est plus importante que la géographie physique. Donnons la place d'honneur à celle-là, sans toutefois sacrifier celle-ci. (*Applaudissements.*)

M. *Oberson*, inspecteur cantonal des apprentissages. — Je ne comptais pas prendre la parole en ce moment, mais j'y suis invité en premier lieu par M. l'instituteur Vorlet, qui a jeté une petite pierre, non pas dans mon jardin, mais dans le jardin de la Commission de rédaction du nouveau manuel de lecture II^{me} degré. Je ne lui en fais pas un reproche ; au contraire, je comprends très bien le point de vue qu'il vient de souligner. En réponse à ce que vient de dire M. Vorlet, je crois devoir renseigner un peu l'assemblée sur les travaux effectués jusqu'ici par la Commission du nouveau livre de lecture. Vous avez droit à ces renseignements. Mais auparavant, vous me permettrez de féliciter chaleureuse-

ment le rapporteur général pour son excellent travail, que j'ai lu avec beaucoup d'attention et d'intérêt. Le rapport de M. Bonfils me paraît très bien fait ; sans doute, l'auteur a été aidé par les collaborateurs zélés des différents districts, mais il lui revient le mérite d'avoir si bien condensé et coordonné les différentes idées qui ont été exprimées dans les travaux d'arrondissement en un tout complet et présenté sous une forme attrayante. Je constate avec plaisir que les sujets mis à l'étude par le Comité de la Société fribourgeoise d'Education sont de mieux en mieux traités par le corps enseignant. Celui-ci sait puiser aux bonnes sources qui sont maintenant à sa disposition, et, malgré les multiples occupations de l'enseignement, nos maîtres ne négligent pas de travailler à leur perfectionnement. Nul doute que le présent rapport ait largement bénéficié de l'influence des professeurs distingués dans l'enseignement de la géographie que nous avons l'avantage de posséder aujourd'hui au milieu de nous. (*Bravos.*)

Dans son ensemble, le rapport est très bien fait ; il est conforme aux vues modernes, et les conclusions que nous avons sous les yeux et qui sont en discussion en ce moment me paraissent fort bien coordonnées. J'aurais une seule observation à présenter : elle a trait à la conclusion 6. Je crois que le rapporteur aurait pu trouver une rédaction mieux adaptée à la réalité pédagogique ; peut-être ne s'est-il fait ici que l'écho des opinions exprimées dans les rapports qui lui ont été remis. Quoi qu'il en soit, j'estime qu'il ne faut pas perdre de vue que la cartographie n'est qu'un genre de dessin, et, comme telle, elle est absolument nécessaire dans l'enseignement de la géographie. Le dessin ne doit pas seulement être envisagé comme une branche individuelle et indépendante, enseignée pour elle-même ; elle doit être, au contraire, un procédé d'enseignement qui vient au secours de toutes les branches du programme. De plus, à cette heure où l'on a tant fait pour le développement du dessin, la cartographie ne doit point être mise de côté. En revanche, je suis d'accord avec M. le rapporteur lorsqu'il s'élève contre la copie servile des cartes, la décalque. Ce travail-là est machinal, routinier et de nul effet. Il n'apprend rien à l'enfant ; fondé sur l'expérience que j'ai acquise autrefois en ma qualité d'inspecteur scolaire, je puis dire que la cartographie ainsi pratiquée fatigue, ennuie et donne vraiment du dégoût. Il en est autrement de la cartographie effectuée avec méthode, par tous les élèves travaillant ensemble avec et sous la direction du maître. Celui-ci expose et décrit au tableau noir les grandes lignes qui sont en quelque sorte le schéma de la leçon et qui s'enrichissent ensuite des détails importants au fur et à mesure qu'ils sont enseignés. Une telle cartographie contribue certainement au développement de l'esprit d'observation et à la compréhension de la carte classique.

Je recommande donc les exercices cartographiques, parce que je suis persuadé qu'ils sont utiles, nécessaires. Dans les années durant lesquelles j'ai eu l'honneur d'être inspecteur des écoles primaires, j'ai constaté que les meilleurs élèves, ceux qui arrivaient, lors de leur émancipation, aux premières notes pour les branches civiques et qui se maintenaient à ce niveau lors de l'examen fédéral de recrutement, étaient ceux qui avaient fait de la cartographie. Je recommande encore ces exercices, parce que, comme le dessin en général, ils exercent, aussi bien que tout autre moyen d'enseignement, une influence morale, je dirai éminemment éducatrice sur l'enfant. (*Bravos.*)

Ceci dit, permettez-moi de vous résumer très brièvement le travail de la Commission de rédaction du nouveau manuel de lecture II^{me} degré. Cette Commission, dont j'ai l'honneur de faire partie, a été instituée par la Direction de l'Instruction publique, le 31 janvier 1902. Elle avait pour mission de procéder à la refonte complète du degré moyen de lecture, et j'ai l'avantage de vous annoncer qu'elle aura tantôt terminé ses travaux, et qu'elle espère pouvoir les livrer cette année. Cette Commission, on ne peut mieux composée d'hommes d'école expérimentés, d'inspecteurs et de maîtres distingués, a fait appel aux personnes du corps enseignant qui lui paraissaient le mieux qualifiées pour traiter chacune des cinq parties du nouveau livre de lecture.

On dit que le livre actuel est mal fait. Cela ne nous autorise pas à jeter la pierre à la première Commission qui l'a rédigé. Il faut savoir dans quelles conditions difficiles, pour ne pas dire impossibles, elle a dû travailler. Elle s'est heurtée à des difficultés telles qu'il lui était en quelque sorte impossible de faire un travail excellent. On ne savait pas à ce moment si le livre de lecture du degré supérieur pourrait voir le jour, et la Commission a fait comme elle a pu et non pas comme elle a voulu. Elle a cependant réussi à poser des jalons précieux, à produire une œuvre dont la pensée inspiratrice était belle et grande et que nous avons, nous, le devoir de perfectionner. Je félicite cette Commission d'avoir eu le courage de travailler dans des conditions beaucoup plus difficiles que celles où nous sommes aujourd'hui. Je constate que l'idée d'un livre cantonal de lecture était heureuse : à nous d'en perfectionner la réalisation.

Pour en revenir au manuel en préparation, je dois dire que nous avons apporté tous nos soins au style. Il est simple, concis, bref, bien à la portée des élèves du degré moyen. Nous nous sommes attachés à donner aux cinq parties du livre le développement que comportent les besoins actuels et les progrès scolaires. La partie géographique qui nous intéresse particulièrement en ce moment, est peut-être celle qui a été le plus refondue et le plus modifiée.

Elle est maintenant terminée. Elle est l'œuvre d'un ancien élève de M. le professeur Dr Brunhes ; c'est vous dire que la Commission ne s'est point trompée dans le choix de ses collaborateurs.

La partie historique était celle dont la revision soulevait le plus de difficultés. Elle sera terminée dans le courant de l'année ; ce sera à la Commission des Etudes de nous dire si nous avons réussi.

Restent la partie des sciences naturelles et la partie grammaticale. Elles sont à peu près achevées.

La Commission a fait tout son possible pour doter nos écoles, et particulièrement le cours moyen de nos écoles, d'un nouveau livre de lecture vraiment utile, vraiment conforme aux exigences actuelles. Elle pourra livrer son travail pour le 1^{er} novembre prochain. (*Applaudissements.*) (A suivre.)

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans la première partie de notre compte rendu, sous le titre : *Messe de Requiem*. Le 4^{me} alinéa de la page 288 (*Bulletin* de juillet) indique comme directeur de la Société de chant des instituteurs broyards, M. Marmier. A vrai dire, M. Marmier était l'organiste, tandis que le directeur effectif de la Société était M. G. Gendre, instituteur à Cheiry.

Quelques notes sur les excursions scolaires

1^o On fixera un programme d'excursions pour toute l'année scolaire, combiné de façon telle que la nature environnante soit étudiée sous ses divers aspects : prairie, champ, bois, eaux, etc.

2^o Toute excursion réclame une préparation aussi sérieuse que les leçons de classe. Le maître fait l'excursion préalablement, et détermine sur place ce qu'il convient de faire observer. Ce qui doit déterminer le choix de l'excursion, ce n'est pas un caprice quelconque, mais le programme même de sa classe ; la promenade doit compléter et illustrer les connaissances apprises en classe ; on y montrera ce que l'on a pu montrer en classe ; on y fera observer des phénomènes dont on parlera dans les leçons prochaines. On ne se bornera pas à la géographie ; on fera à l'occasion de l'histoire naturelle, de la physique, etc.

3^o Les observations ne seront pas jetées pêle-mêle le long de la route, mais assemblées et ordonnées méthodiquement ; la promenade doit donner l'impression d'une leçon de classe sérieuse mais plus libre et plus vivante ; il est nécessaire que le maître choisisse très attentivement les points sur lesquels il veut porter